

Prise de position de Swiss Olympic: Jeux Olympiques et Paralympiques de Milano Cortina 2026 (janvier 2026)

Contexte

Les 25^e Jeux Olympiques d'hiver de Milano Cortina 2026 se déroulent du 6 au 22 février. La Suisse y est représentée par 175 athlètes. Il s'agit de la plus grande délégation suisse jamais envoyée aux Jeux Olympiques d'hiver, ce qui témoigne de l'excellent travail accompli par les fédérations sportives et du fort ancrage du Mouvement olympique en Suisse. Les Jeux Olympiques de Milano Cortina 2026 sont les premiers Jeux d'hiver à être planifiés et mis en œuvre, de la candidature à la réalisation, conformément aux réformes de l'Agenda 2020+5 du Comité International Olympique (CIO). Un aspect important est l'utilisation optimale des installations existantes. Les compétitions se déroulent donc dans différents sites du nord de l'Italie. Pour Swiss Olympic, les défis consistent à coordonner au mieux l'utilisation des ressources, à maîtriser les tâches logistiques et à faire vivre l'esprit olympique sur tous les sites. La situation géopolitique suscite également des discussions: ainsi, la participation des athlètes russes et biélorusses ainsi que celle des athlètes israéliens a fait ou fait encore l'objet de débats.

Position de Swiss Olympic

Comme pour les Jeux d'été 2024 à Paris, la grande délégation suisse, composée de 175 athlètes, peut se réjouir de participer aux Jeux Olympiques devant son propre public. Le retour des Jeux d'hiver dans les Alpes signifie pour le Swiss Olympic Team un trajet court et, espérons-le, de nombreux supporters suisses sur place!

Pour la candidature «Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver Suisse 2038», Swiss Olympic envisage un concept décentralisé avec plusieurs sites. Les expériences acquises lors des Jeux Olympiques dans le nord de l'Italie seront donc très utiles pour la candidature suisse.

Swiss Olympic a pris note de la décision du Comité International Olympique (CIO) d'autoriser les athlètes russes et biélorusses à participer aux Jeux Olympiques 2026 sous certaines conditions et sous drapeau neutre, comme ce fut le cas aux Jeux d'été de Paris 2024. Cette approche a fait ses preuves lors des Jeux Olympiques 2024. Le CIO souhaite toutefois laisser aux fédérations sportives internationales concernées le soin de décider de la participation des athlètes de ces pays dans les différents sports. Cela a suscité de nouvelles discussions. La Fédération internationale de ski (FIS) s'est ainsi prononcée contre la participation des athlètes russes et biélorusses. En décembre 2025, le Tribunal arbitral du sport (TAS) a toutefois donné raison aux fédérations de ski russe et biélorusse et a décidé que la FIS était également tenue de respecter les critères du CIO. Une décision du TAS sur le même sujet est encore en suspens pour le biathlon.

Swiss Olympic s'oppose à l'exclusion des athlètes israéliens et suit l'argumentation du CIO. Contrairement au Comité national olympique (CNO) russe, qui a annexé des organisations sportives sur le territoire ukrainien, le CNO israélien n'a, selon le CIO, pas enfreint la Charte olympique et est, tout comme le CNO palestinien, membre à part entière du CIO.

Informations complémentaires

Alexander Wäfler

Responsable Médias Swiss Olympic

031 359 72 16 / alexander.waefler@swissolympic.ch